

Légation de Suisse
en
France

Paris, le 14 Juin 1895
15^{bis} rue de Marignan

N^o 295

15/VI.

Prière de rappeler
le numéro ci-dessus

Cir. 100

Monsieur le Vice-Président.

J'ai eu l'honneur de recevoir cette nuit votre télégramme de hier soir à 8 heures. M. Hanotaux n'est rentré au Ministère qu'à 4 heures ayant déjeuné en ville. J'ai utilisé ce délai pour aller voir M. Trarieux,

Ministre de la Justice avec lequel j'aurais de très anciennes relations, je lui ai dit que je venais parler à Monsieur Trarieux et non pas au membre du Gouvernement, qui ainsi le Ministre de Suisse n'aurait pas vu le garde des sceaux. M. Trarieux est un homme sûr. Je lui ai exposé la situation et lui ai donné à lire les deux lettres de Barrère des 6 et 24 Décembre; je tenais à ce qu'un membre du Gouvernement fût en situation, le moment venu, de

Au Département fédéral
des Affaires étrangères
Division du Commerce

Berne



7981 inf #1

demande, si l'on doit en arriver à une rupture ou à un ajournement, des explications et des textes. Au cours de la conversation j'ai constaté que M. Hanotaux n'avait pas nanti hier le Conseil de la question suisse. Il faut donc supposer qu'en parlant du Conseil, M. Hanotaux a entendu parler des Ministres spéciaux des Finances et du Commerce. M. Trarieux pense d'ailleurs que M. Hanotaux désire sincèrement aboutir, et que si il ne demande quelques concessions à l'entrée en Suisse, c'est qu'il ne peut pas faire autrement, attendu que nul ne se met sans y être contraint et forcé en contradiction avec des assurances formelles données en son nom et aussi explicites que les deux notes dont il s'agit.

À 4 heures, j'ai vu M. Hanotaux et lui ai exposé le sens de votre télégramme, puis j'en ai donné le texte par fractions au cours de la conversation.

en échelonnant les arguments, et en les commentant.

Le Ministre n'a pas songé un instant à contester les engagements pris en Décembre. Il a seulement fait observer, qu'en cours de négociation il avait été peu à peu amené plus loin qu'il ne supposait alors, en ce qui concerne les concessions à l'entrée en France; qu'en faisant son compte il n'a plus peur de ne pas pouvoir faire passer ce qu'il a concédé à la Suisse; toutes les concessions il les maintient et Barère est parti hier matin avec l'autorisation d'accorder tous les détails des définitions administratives dans le sens désiré par la Suisse, mais, pointage fait, la majorité est trop incertaine, il serait trop risquer de se présenter sans avoir quelque chose à opposer à ceux qui crieront très haut que la France a rien obtenu et a seule donné. Suppliez le Conseil fédéral, a continué M. Hanotaux, de comprendre

que je ne lui demande rien pour mon plaisir ou par
 vanité de négociateur, mais pour sauver ce que je
 vous ai concédé. Si nous devais échouer, j'en serais
 plus désolé que quiconque ce soit en France; quand
 j'ai pris le Ministère des Affaires Etrangères
 je n'étais pas de très bonne humeur à votre
 égard. Vous avez dû le remarquer, je suis arrivé
 peu à peu à comprendre, je l'avoue modestement,
 qu'il y avait des choses que j'ignorais, j'ai
 compris que les intérêts généraux de notre pays
 n'étaient pas identiques avec l'addition des intérêts
 prises de la majorité des membres du Parlement,
 c'est pour cela que je suis devenu un partisan résolu
 de l'entente avec vous; il m'a fallu du temps et
 des efforts sur moi-même et du travail pour y
 arriver. Tout calcul fait j'ai peur d'échouer, si le
 Conseil fédéral ne donne pas quelque chose à

l'entrée en Suisse. Il Vous télégraphie qu'il ne
 veut pas la chute du Cabinet ni forcer ~~pas~~ à
 tout prix les choses; il a raison, ce que je demande
 est le minimum nécessaire pour que la lutte
 soit entreprise ~~sans~~ avec chance de succès.

Demandez au Conseil fédéral de ne pas faire une
 question de principes d'une question de chiffres
 et d'intérêts matériels. Si nous sommes obligés
 d'ajourner (et l'ajournement est forcé si nous
 n'aboutissons pas d'ici à trois jours) c'est
 je Vous l'ai déjà dit, et je le répète, un
 ajournement d'une année + même si je reste
 aux Affaires Etrangères. Une année c'est
 quelque chose pour Vos exportations, ce que nous
 demandons de Vous est essentiellement fiscal.
 Barrière a l'ordre de Vous parler seulement des
vis en bouteille, des gants de peau, de l'horlogerie

pour laquelle, en bonne foi, l'arrangement de
 1892 a toujours été dans notre pensée, pour l'entrée
 en Suisse comme pour l'entrée en France, les
 tarifs ordinaires, les huiles en bouteilles dont
 j'ai besoin pour détacher des agrafes quelques
 méridionaux, les parfumeries et je crois que
 j'aurais mis sur la liste la quincaillerie fine, mais
 je crois l'avoir abandonnée à la dernière heure.
 La Suisse ne produit ni glands de peaux ni
 huile d'olives, j'abandonne la convention
 littérairement tout le bagage accessoire, j'abandonne
 le cuir saignant, les textus de laine. Je reconnais
 les grands sacrifices que vous faites, mais j'en
 fais aussi qui me coûtent beaucoup. La réouverture
 immédiate du marché français vaut bien quelques
sacrifices d'argent de la part de M. Hauser

(présences: Osère). Je pense que Barrière est en train d'expliquer aujourd'hui tout cela au Conseil fédéral et résumera le contenu que si je m'écarte sur ces cinq ou six points de la base convenue en Décembre, c'est parce que je ne peux pas faire autrement.

En allant au Ministère j'ai passé chez le concierge de M. Barrière, lequel au dire du concierge, venait de sortir depuis quelques minutes. Je l'ai dit à M. Harotaux qui avec sa vivacité ordinaire a bardi, a fait venir un attaché et a appris que M. Barrière serait parti hier matin.

J'ai préparé sous forme de note verbale une paraphrase de votre télégramme de cette nuit et j'ai demandé à M. Harotaux s'il pouvait me faire une objection à ce que je lui fasse le résumé

de mes déclarations verbales des derniers jours et
d'aujourd'hui. M. Hanotaux a commencé par
répondre qu'il serait toujours assez tôt de lui
donner cela par écrit, j'ai répondu que je n'avais
aucun ordre de lui remettre une communication
écrite, mais qu'il pourrait y avoir quelque utilité
à ce que les collègues du Conseil connussent
l'état d'esprit du Conseil fédéral par un texte
venu de Berne, mais que j'avais pris sur moi
d'atténuer sur quelques points. M. Hanotaux
m'a répondu - Je l'ai parfaitement compris,
j'aurais fidèlement raconté notre conversation dont
votre note verbale est le résumé, en ce qui vous concerne.
Laissez-moi la note verbale avec l'espoir que ce
que je vous ai dit et que ce que M. Barner dira
aujourd'hui ou demain à Berne agira sur
le Conseil fédéral et l'amènera à ne pas rester sur

le terrain d'un principe, mais sur celui de l'intérêt
bien entendu. Je ne me fais pas d'illusions, le
 Cabinet sera remanié cet automne; j'ignore si
 on voudra encore de moi et j'ajoute que si l'on
 voulait de moi il y a certaines combinaisons dont
 je ne voudrais pas être le prisonnier. Vous savez
 qu'au début de la Présidence de M. Félix Faure
 lorsque la combinaison Bourgeois a échoué, il en
 est fallu de peur qu'au lieu d'un Ministère
 Ribot il n'y eût un Ministère Méline; cela peut
 revenir, Méline est de très mauvaise humeur ces
 temps-ci; il pratique de plus en plus la théorie:
 "Je suis leur chef donc je les suis" il prend peur
 dès qu'un des siens demande un relèvement de
 droits et s'empresse d'appuyer la demande. Je
 n'est pas impossible qu'il soit forcé d'accepter le
 Ministère; ou Méline, ou les radicaux. Je ne peux

par me faire valoir mais les industriels gagnent un an
 en traitant avec nous au prix d'un sacrifice
minime par votre fisc et d'un ^{de l'abandon} mot à effet : " nous
 ne demeurons qu'aux Français "

Vous trouverez copie sous le pli de la note
 verbale que j'ai laissée à M. Hanot aux. j'ai
 pris un mois de ~~choix~~ remettre un texte écrit
 en la garantie des circonstances. j'ai eu de voir
 attendre la phrase finale. Le temps manquait
 absolument pour vous consulter. Je vous répète
 que je crois M. Hanot aux désireux de conclure
 parce qu'une entente avec nous est un succès
 pour lui et parce qu'il nous a accordé extrêmement
 peu. Mais si contre mon impression personnelle
 il joue une comédie, il était bon que la situation
 fût précisée dans un texte.

Ayüü.

Aguez, Monsieur le Vice Président, les assurances
de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse.

Dürst